GUIDE DE DÉPART - LOCATAIRES

lachance

DATE DE DÉPART

Il est essentiel de nous informer dès que possible de votre date exacte de départ, afin de bien planifier l'arrivée du futur locataire.

Le Tribunal administratif du logement stipule que le nouveau locataire peut emménager dès le premier jour du bail. Vous devez avoir quitté le logement au plus tard à midi le jour suivant la fin de votre bail.

Exemple : Si votre bail se termine le 30 juin, vous devez avoir vidé, nettoyé et remis les clés avant le 1er juillet à midi.

AVANT VOTRE DÉPART

Un agent communiquera avec vous afin de planifier l'inspection du logement et la remise des clés.

PRÉPARATION À L'INSPECTION

Boucher tous les trous proprement avec du plâtre (cadres, télévision, pôles, tablettes)
Les murs peints d'une autre couleur que le blanc doive être repeints en blanc.

Disponible chez Décoration King
Code de couleur : **DK33400** / No de produit : **160-0**
À utiliser pour les retouches ou pour repeindre le mur au complet.

Un ménage complet du logement doit être effectué avant votre départ du logement.

OBJETS ENCOMBRANTS

Aucun meuble ni objet personnel ne doit être laissé dans logement. Si vous devez vous départir d'objets ou de meubles volumineux, nous vous recommandons d'utiliser **l'écocentre**, qui est l'endroit approprié pour ce type de dépôt.

Sherbrooke : https://www.sherbrooke.ca/fr/services-a-la-population/collecte-des-matieres-residuelles/collectes-speciales/collecte-des-residus-encombrants

Magog et Orford : https://www.ville.magog.qc.ca/actualite-preparez-vous-collecte-encombrants-2025

Waterville: vous devez apporter vos matières à l'écocentre permanent situé au garage municipal de Waterville (205, rue Dominion)

East-Angus : https://eastangus.ca/citoyens/environnement/collectes-et-ecocentres/#gros-rebuts

CABANON (si applicable)

Si vous avez accès à un cabanon, intérieur ou extérieur, ce dernier doit être complètement vidé et nettoyé.

DÉSABONNEMENT À HYDRO

Il est important d'effectuer votre désabonnement auprès d'Hydro selon la date de fin de votre bail.

IMPORTANT

Tous les objets oubliés ou laissés sur place seront jetés sans préavis et des frais vous seront facturés.